

Evaluation Externe et Renouvellement de l'Agrément Qualité

Appel à candidatures pour désigner 3 cabinets évaluateurs externe pour le Département du 93 « préconisés par Evolia93 »

Evolia93 : Pôle de Développement des Services à la Personne du 93

Créé en 2008, Evolia93 a pour objectif de structurer et de professionnaliser la filière des services à la personne sur le département du 93. Evolia93 est composé en 2010 de 43 adhérents entreprises et associations sans compter les 34 CCAS ayant un service de maintien à domicile auprès de qui Evolia93 apporte son soutien et son expertise.

Evolia93 a, entre autres, pour mission, d'accompagner ses adhérents et plus généralement l'ensemble des structures agréées qualité du département, au renouvellement de leur agrément qualité. A ce titre, le pôle de développement, avec l'accord de son Conseil d'Administration, propose cet appel à candidatures dont l'objectif est de sélectionner 3 à 4 cabinets évaluateurs « à préconiser » aux structures du 93.

Dossier de candidature à envoyer par mail et par courrier (à Evolia93) avant le mercredi 13 avril 2011

Tout dossier incomplet rendra la candidature non recevable.

Tous les documents transmis resteront confidentiels.

Contacts :

Directrice : Céline BLONDEAU

Adresse : 2 rue Louis Nadot 93 500 PANTIN

Tel : 01 41 60 10 69

Mail : cblondeau@evolia93.fr

Contexte :

Une centaine de structures agréées qualité du département du 93 vont être amenées entre 2010 et 2013 à renouveler leur agrément qualité. La procédure de renouvellement impose le passage d'un cabinet externe évaluateur 9 mois avant l'échéance de validité de l'agrément qualité. Pour rappel, l'agrément qualité est valable 5 ans. Cette procédure sera à renouveler tous les 5 ans.

Les structures agréées qualité ont l'obligation de choisir leur cabinet évaluateur parmi une liste de 652 organismes habilités par l'ANESM.

Evolia93, Pôle de Développement des Services à la Personne du 93, fédère 77 structures (CCAS, Associations et Entreprises) du territoire. Evolia93, a pour objectif d'accompagner ses adhérents et plus généralement l'ensemble des structures agréées qualité du département, au renouvellement de leur agrément qualité.

Dans ce contexte, Evolia93 propose que sur la base de cet appel à candidatures, plusieurs cabinets évaluateurs, qui répondraient aux critères d'exigences de ce document, puissent être désignés comme « cabinets préconisés par Evolia93 ».

L'objectif est de faciliter la démarche de choix des dirigeants. Un certain nombre d'informations seront plus rapides à obtenir et leur analyse comparative plus efficace. Les tarifs pourront aussi être plus facilement accessibles.

D'autre part, la production des rapports d'évaluation par 3 ou 4 cabinets sur l'ensemble du département permettra une lecture, par les autorités décisionnaires, plus juste et plus fine au regard des critères du cahier des charges imposé aux cabinets évaluateurs.

Les adhérents d'Evolia93 ne se verront pas imposer cette sélection de plusieurs cabinets évaluateurs. Ils pourront procéder à leur propre prospection au-delà des cabinets préconisés.

Il est convenu toutefois que dans l'hypothèse où un adhérent serait mécontent du choix du cabinet conseillé par Evolia93, cet adhérent ne pourra se retourner contre Evolia93.

De même, dans l'hypothèse où un adhérent se verrait refuser son renouvellement d'agrément suite au choix du cabinet conseillé par Evolia93, cet adhérent ne pourra en aucun cas se retourner contre Evolia93.

Cette démarche n'a pas pour objet de se substituer à la procédure d'habilitation de l'ANESM.

Evolia93 définira dans sa grille de sélection des critères de choix relatifs à la précision de l'offre de service formulée par les cabinets de consultants et non sur leur qualité vis-à-vis de leur approche du cahier des charges auquel ils ont dû répondre pour être habilité par l'ANESM.

Dossier de candidature :

Liste des documents à envoyer par mail et par courrier à Evolia93:

- Justifier de l'habilitation ANESM
- Présentation du cabinet et du ou des consultants chargé(s) de l'évaluation
- Présentation des expériences et connaissances du secteur médico-social-maintien à domicile
 - Précisez les références du cabinet ou du consultant sur ce secteur.
Evolia93 pourra éventuellement les contacter pour avis complémentaire.
 - Précisez le nombre d'années d'expériences sur ce secteur
Un minimum d'une année d'expérience sur ce secteur est exigé pour répondre à cet appel à candidatures.
- Présentation de la méthodologie répondant aux dispositions du Chapitre II du décret n°2007-975 du 15 mai 2007 : présentation des outils de mesure et d'appréciation adaptés
- Présentation d'un rapport de fin de mission type (les grandes parties) + un rapport anonyme terminé.
- Présentation d'un devis type
- Présentation d'une grille tarifaire

Procédure de sélection par le Comité réuni par Evolia93

Envoi de l'appel à candidatures à plusieurs cabinets Est Franciliens (93, 75 et 94)

1^{ère} Sélection des cabinets sur dossier

2^{ème} sélection sur entretien par le Comité de sélection

Une grille d'évaluation permettra de sélectionner les candidats au regard des exigences formulées par Evolia93.

Composition du Comité de sélection :

Membres du CA d'Evolia93

Déroulé de la procédure de sélection :

Mi mars : Envoi de l'appel à candidatures aux cabinets, délai de réponse : 13 avril 2011.

Mi avril : Présélection sur dossiers : Commission de lecture autour du 26 avril 2011.

Semaine du 1^{er} mai : Auditions des cabinets présélectionnés les 4 et 6 mai en demi journée.

Semaine du 9 mai : Réponse définitive et lancement d'une campagne d'information auprès des structures agréées qualité.

10 mai : AG d'Evolia93 : Présentation des cabinets sélectionnés.